

4.2 Objectifs du projet

Permettre la gestion des forêts communales.

Améliorer l'accès pour faciliter la vente des bois aux affouagistes et professionnels et viser l'équilibre financier d'une exploitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux feront l'objet d'une demande de subvention FEADER 4.31.

Les travaux prévus pour une durée de 4 mois seront séquencés:

- terrassement pour mise au gabarit du fond de forme, réalisé à la pelle mécanique
- empierrement compactage, réalisation des fossés
- pose des renvois d'eau

Les travaux ne débuteront pas avant le mois de Juillet pour respecter le cycle de reproduction de la faune et de la flore.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

400m³ sont prévus à l'exploitation sous 5 ans après réalisation des travaux.

soit une circulation de 12 camions (35m³/camion)

Les bois ne seront plus traînés sur l'actuelle piste.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une évaluation d'incidences au titre de N2000

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

N2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
-la transformation de la piste forestière en route forestière se réalisera sur une longueur totale de 950ml	
-le tronçon concerné par N2000 est de 186ml	
-la piste actuelle est d'une largeur de 3.30ml environ.	
-la future route forestière aura une largeur utile de 3.50ml.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___

Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 5 ° 17 ' 33.3 E Lat. 46 ° 01 ' 19.3 N

Point d'arrivée :

Long. 5 ° 17 ' 22.1 E Lat. 46 ° 01 ' 12.7 N

Communes traversées :

Priay

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Dans la zone N2000, les sols sont des forêts et zones humides sur propriété privée. Cette zone se trouve à la jonction du projet avec la route Départementale.

Les forêts communales, relevant du régime forestier et bénéficiant d'un document de gestion durable, l'aménagement forestier, approuvé par la commune et le préfet de région se situent au bout du projet de desserte. Cet emménagement prévoit sur ce secteur des récoltes de bois.

La zone de travaux de mise au gabarit est une piste où circulent les véhicules 4*4 des propriétaires forestiers.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La desserte forestière est dispensée de formalités au titre du code de l'urbanisme de par sa nature d'ouvrage d'infrastructure terrestre

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF II ENSEMBLE FORME PAR LA DOMBES DES ETANGS ET SA BORDURE ORIENTALE FORESTIERE SPN 820003786 DIREN 0109 ZNIEFF I Etangs de la Dombes SPN 820030608 DIREN 01090002
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	N2000 Habitat LA DOMBES SPN FR8201635 N2000 oiseaux LA DOMBES SPN FR8212016
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux seront importés de carrière, aucune terre végétale n'est importée, seulement des matériaux pierreux
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble du trajet est déjà existant, l'élargissement à réaliser est faible. La piste actuelle est circulée actuellement, aucune végétation n'est présente sur le tracé. Le relevé botanique réalisé pour l'évaluation d'incidence confirmera cela. Le franchissement du cours d'eau a fait l'objet d'une visite de terrain avec l'ONEMA et fera l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau auprès des services de la DDT Suite aux travaux la buse sera mieux positionnée (par rapport au fil de l'eau) qu'actuellement et la chute d'eau actuellement existante sera supprimée.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les exploitations se feront principalement en dehors de la zone N2000 (sur la forêt communale en fin de projet). La zone N2000 est située en début de projet, ainsi cette amélioration de desserte ne va pas modifier significativement les conditions d'exploitation de cette zone préalablement déjà accessible et qui continuera à être gérée par leurs propriétaires selon la réglementation en vigueur. L'amélioration de la desserte n'apporte une évolution significative de la gestion que dans sa partie la plus éloignée de la RD, hors N2000 et principalement en zone communale dont la gestion est cadrée par l'aménagement forestier.

L'évaluation d'incidence au titre de N2000, instruite par les services de la DDT, permettra d'identifier précisément chacun des habitats ainsi que l'impact du projet sur ces habitats.
Le tracé étant existant, il n'y a pas de consommation d'espace supplémentaire.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans les zones où la longueur de traîne des bois est acceptable, les travaux forestiers se font dans le but d'une gestion durable.</p> <p>Dans les autres zones, l'exploitation se réalise avec une forte longueur de débardage, dégradant la piste et diminuant le prix de vente des bois, les travaux forestiers se font parcimonieusement.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne devrait pas faire l'objet d'une étude d'impact car:

- Le tracé est existant sur 100% du linéaire
- La zone N2000 ne concerne que 20% du linéaire, en début de projet, zone accessible sans la projet d'amélioration de desserte forestière.
- L'élargissement à réaliser est faible.
- Le franchissement du cours d'eau améliorera la continuité écologique par le changement du busage actuel. La nouveau busage sera mieux placé par rapport au fil de l'eau et permettra la suppression de la discontinuité actuelle (chute d'eau). Ce travail fera l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau, déclaration évaluée par les services de la DDT et de l'ONEMA.
- Les habitats communautaires identifiés dans le DOCOB seront identifiés sur le terrain suite à l'évaluation d'incidence (évaluation botanique de terrain et rédaction d'un rapport) au titre de N2000. Si un tel habitat est identifié, la procédure, éviter, réduire, compenser sera appliquée. L'instruction de l'évaluation d'incidence faite par les services de la D.D.T. permettra de valider la prise en compte de ces habitats par le projet.
- Le projet permet une gestion durable des bois sur l'ensemble du massif.
- Les travaux ne débuteront pas avant le mois de Juillet pour respecter le cycle de reproduction de la faune et de la flore.
- Le projet permet de plus un meilleur respect de l'environnement en ne faisant plus traîner les bois sur la piste mais en les transportant par un camion (nuisances sonores diminuées et dégradations du sol diminuées).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Priay

le,

30 mai 2016

Signature

Le Maire,

